



Interprovincial Cooperative Limited

PREMIUM 3-WAY XP

FICHE SIGNALÉTIQUE

1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: Premium 3-Way XP *
Utilisation du Produit: Herbicide phénoxy pour mauvaises herbes à feuilles larges.
N° De Code du Produit: 27846

Fabricant/Fournisseur: INTERPROVINCIAL COOPERATIVE LTD.
945 Marion St.
Winnipeg, Manitoba
R2J 0K7 www.ipco.ca

Entree en Vigueur: le 01 janvier 2012

Ce Produit est Reglemente en Vertu de la loi sur les Produits Antiparasitaires

2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets de la Surexposition:

Voie d'exposition: Par inhalation, contact avec les yeux, ingestion, contact avec la peau.
Inhalation: La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée.
Contact avec les yeux: Peut provoquer une faible irritation transitoire des yeux, mais pas de lésions à la cornée.
Contact avec la peau: Provoque l'irritation de la peau.
Ingestion: La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée

3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONENT	NUMERO CAS	% (W/W)
2, 4-D DMA Concentré	2008-39-1	30.97 – 31.90
Acide CMPP®	16484-77-8	9.93 – 10.23
Sel de Banvel DMA	2300-66-5	4.19 – 4.32
Autres ingrédients		53.55 – 54.91

Ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux

4: PREMIERS SOINS

Inhalation: Placer la victime à l'air frais. Appliquer la respiration artificielle SEULEMENT si la respiration a cessé. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.
Ingestion: En cas d'ingestion, provoquer le vomissement immédiatement en administrant deux verres d'eau et stimulant la gorge avec le doigt. Ne jamais rien administrer par la bouche si la personne est inconsciente.
Peau: Rincer la peau avec de l'eau courante, et continuer de rincer avec de l'eau courante pour 30 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.
Yeux: En cas de contact, rincer les yeux avec beaucoup d'eau pour 30 minutes et obtenir l'aide d'un médecin.
Soins Médicaux
D'urgence: Le traitement est basé sur le jugement d'un médecin d'après les réactions du patient. Il n'y a pas d'antidote spécifique.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 006

PCP# 27846

le 01 janvier 2012

Page 1 of 5

5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Risques D'incendie ou D'explosion:	Fumées nocives dans les conditions de haute température. Retenir l'eau utilisée pour combattre l'incendie afin d'éviter la contamination des sources d'eau.
Moyens D'extinction:	CO ₂ , mousse, eau pulvérisée, poudre sèche. (Cependant, ne pas utiliser la poudre sèche au soda).
Risques de Produits Combustibles:	Pas disponible
Produits Dangereux de Combustion:	Fumées nocives (HCl et amines) dans les conditions d'incendie.
Moyens D'extinction Spéciaux:	Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants ou les structures exposés à l'incendie. Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables

7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, D'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près d'engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestiques. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites D'exposition:**

2, 4-D DMA Concentré

LD50-ORAL:	300 mg/kg Rat
LD50-DERMAL:	> 2000 mg/kg Rabbit
T.L.V. (ACGIH):	10 mg/m ³ (2, 4-D Acide)
LC50:	Pas disponible

Acide CMPP ®

LD50-ORAL:	431 mg/kg Rat
LD50-DERMAL:	> 4000 mg/kg Rabbit
T.L.V. (ACGIH):	Pas disponible
LC50:	12.5 mg/l air (4 hours) Rat

Sel be Banvel DMA

LD50-ORAL:	1140 mg/kg Rat
LD50-DERMAL:	> 2000 mg/kg Rabbit
T.L.V. (ACGIH):	Pas disponible
LC50:	Pas disponible

Contrôles

D'ingénierie:	Ventilation locale est requise.
Appareil Oculaire:	Utiliser des lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvées par l'ACNOR (CSA) ou des lunettes protectrices contre les éclaboussures.
Appareil Respiratoire:	Aucune protection respiratoire n'est nécessaire sauf que lorsqu'une brume est produite. Dans ce cas, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA contre les brumes est recommandé.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 006

PCP# 27846

le 01 janvier 2012

Page 2 de 5

Protection de la Peau (Bras et mains):	Des gants de CPV ou de caoutchouc.
Protection de la Peau (Pieds):	Des bottes de caoutchouc.
Protection de la Peau (Corps):	Une combinaison de travail.
Autres Protections Personnelles:	Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôles, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifique pour votre place de travail.

9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique:	Liquide
Apparence et Odeur:	Brun, odeur de poisson
Poids Spécifique: (@ 20 °C)	1,1010
Densité de Vapeur: (Air = 1)	Pas disponible
Solubilité Aqueuse:	Soluble
Solubilité dans L'eau:	Pas disponible
Point de Congélation:	-3°C
Volatilité en % par Volume:	Pas disponible
Point D'ébullition:	100°C
Seuil de L'odeur (ppm):	Pas disponible
Coefficient de Répartition eau/huile:	Pas disponible
Pression de Vapeur: (mm d'Hg)	Pas disponible
Taux D'évaporation:	Pas disponible
pH:	8,1-8,5
Viscosité:	34.4 cps @ 20°C
Point D'éclair et Méthode de Détermination:(°C)	>100°C (Tag coupelle fermée)
Limite D'inflammabilité (% en Air):	Inférieure: Pas disponible Supérieure: Pas disponible
Température D'Auto-Ignition:(°C)	Sans objet

10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Température de Décomposition: (°C)	Pas disponible
Stabilité:	Stable dans les conditions normales.
Produits à Éviter:	Acides, agents oxydants
Produits de Décomposition Dangereux:	Fumées nocives (HCl et amines) dans les conditions d'incendie.
Polymérisation ou Condensation Dangereuse:	Ne se produit pas

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666
 Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461
 Date d'entrée en vigueur:
 MSDS # 006

PCP# 27846

le 01 janvier 2012
 Page 3 de 5

Conditions à Éviter: Dans les températures élevées, le produit peut bouillir et ensuite s'enflammer

11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Absorption Cutanée:	Acute Cutanée LD50 (Rat) is >5000 mg/kg.
Ingestion:	Acute orale LD50 (rat) is 1147 mg/kg
Inhalation:	CL50: Pas disponible
Effets de L'exposition Chronique:	L'exposition prolongée peut porter atteinte au foie, les reins, les intestins et des effets sur les muscles. Autres signes et symptômes d'une exposition prolongée sont des vomissements, des nausées, des crampes abdominales et des diarrhées.
Effets Chroniques / Cancérogénicité:	Le Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) place l'exposition aux herbicides de type chlorophénoxy dans la classe des carcinogènes 2B; il existe peu de preuve de la cancérogénicité sur les humains. Des études alimentaires plus récentes sur la durée de vie des rats et des souris n'ont démontré aucun potentiel carcinogène pour 2,4-D.
Toxicité sur La Reproduction:	Aucun effet sur la reproduction attribuable au 2, 4-D n'a été relevé lors des études en laboratoire sur les animaux.
Tératogénicité:	Des études avec 2, 4-D conduites en laboratoire sur des animaux ont démontré que les foetus étaient plus légers et que le développement de la progéniture était retardé mais ces résultats provenaient de doses toxiques aux mères.
Mutagénicité:	Certains tests se sont avérés positifs et d'autres négatifs mais la majorité des résultats ont démontré que 2, 4-D n'est pas mutagène

12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Les données sur les principales composantes:

CL50 96-Heure (mg/l) – Truite arc-en-ciel: 2, 4-D DMA: 100; Acide Mécoprop -P: 150-220; Acide Dicamba: 135
 EC50 48-Heure (mg/l) – *Daphnies*: 2, 4-D DMA: 235; Acide Mécoprop -P: >100; Acide Dicamba: 120
 CE50 (mg/l) – Algues (*Selenastrum*): 2, 4-D DMA: 51; Acide Mécoprop -P: 500; Acide Dicamba: >3, 7 – 41 (différentes espèces)
 CL50 Par Voie Orale (mg/kg) – Cailles: 2, 4-D DMA: 500; Acide Mécoprop -P: 497; Acide Dicamba: N/E
 CL50 Diet (ppm) – Cailles: 2, 4-D DMA: N/E; Mécoprop -P DMA: >5620; Acide Dicamba: N/E
 CL50 Diet (ppm) – Canards mallards: .2, 4-D DMA: >5620; Mécoprop -P DMA: N/E; Acide Dicamba: >10,000
 LD50 (contact) (µg/les abeilles) – Les abeilles: 2, 4-D DMA: >100; Acide Mécoprop -P: >100; Acide Dicamba: >100

Informations sur le devenir chimique- Sol: 2, 4-D: la dégradation microbienne, TD50 <7 jours. Mécoprop -P: la dégradation microbienne, TD50 3 - 13 jours. Dicamba: la dégradation microbienne, TD50 <14 jours. Le produit formulé est considéré comme ayant de faible à modérée impacts écologiques.

13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne pas éliminer aucun résidu dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Ce produit est classé comme «**non réglementé**» en vertu du règlement de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses

15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Numéro D'enregistrement
Loi Sur Les Produits
Antiparasitaires: 27846
Pour de Plus Amples
Renseignements,
Composer: 204-233-3461
Etat de la fs:
Remplace la fs
Datee du: September 01, 2009

16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Classification Simdut: D2B
Avis: Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources qui sont reconnues être fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.